Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1374

Rubrik: Courrier

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une réforme dans la douleur

À Zurich, le personnel des transports de la ville vote la grève. Ce n'est pas usuel sur les bords de la Limmat. Explications.

COUP DE TONNERRE, la semaine passée à Zurich. Des fonctionnaires décident de faire grève. L'assemblée du personnel des transports de la ville vote, à l'unanimité moins une voix, un arrêt de travail pour s'opposer à l'augmentation du temps de présence au volant des bus et des trams. La fronde des fonctionnaires, phénomène désormais banal à Lausanne, est vécue comme une révolution des mœurs sur les bords de la Limmat. Dans un ultime effort de médiation, la municipale Esther Maurer parvient, en dernière minute, à éviter la grève. Les partenaires ont décidé de reprendre les négociations.

Le fond de la querelle est loin d'être vidé. Car il en va de la gestion sociale de la profonde réforme des transports cantonaux zurichois. Le test sera riche en enseignement pour l'ensemble de la Suisse. Car, premier canton, Zurich s'est doté d'une loi pour mettre en pratique la nouvelle doctrine de la libéralisation des transports. Le *Verkehrsverbund* (ZVV), autrefois simple organe de discussion pour l'unité tarifaire, est devenu une puissante institution chargée de rationaliser l'ensemble du réseau, de comparer l'efficacité de chaque transporteur (privés, communes, Poste, CFF), d'exiger de chacun une rentabilité minimale et de mettre au concours, au besoin, l'exploitation de certaines lignes.

C'est ainsi que la ligne de la vallée de la Glatt a été confiée à un transporteur privé, 25% meilleur marché que la société des transports de la ville de Zurich. Miracle d'efficacité d'un entrepreneur privé? Les syndicats affirment que les économies sont faites avant tout sur le dos du personnel. Les chauffeurs privés sont au volant 1800 heures par année. Ceux de la ville 1450.

Nous sommes là au cœur du débat. Pour répondre à la concurrence, l'employeur municipal veut réduire progressivement l'écart de moitié et prolonger, dans l'immédiat la durée hebdomadaire de conduite de 33 à 35 heures. Les syndicats renversent l'alternative. Ils réclament la conclusion d'une convention collective qui fixe les conditions de travail au niveau cantonal.

Alignement des conditions sociales vers le haut ou priorité à la maîtrise des coûts et des tarifs pour les usagers? Il semble bien que la sympathie du public soit allée, la semaine passée, au secours des conducteurs. *at*

COURRIER

Libre circulation des personnes: la médaille a un envers

DP PRÉSENTAIT LA LIBERTÉ de circulation des personnes dans une future Europe unie comme une chance pour la jeunesse suisse.

Cependant, l'émigration des jeunes Suisses est aujourd'hui presque toujours un exil électif. De jeunes diplômés, souvent brillants et d'origine sociale élevée, vont à Paris, Francfort-sur-le Main, Bologne, au MIT, parfaire la formation supérieure qu'ils ont acquise ici. Plus personne ne quitte notre pays poussé par la misère, comme c'était le cas jusqu'au début de notre siècle. Culturellement bien dotés, souvent polyglottes, les émigrés suisses d'aujourd'hui réalisent souvent l'espoir fou de tous les émigrés: revenir un jour au pays vivre des bénéfices (culturels) qu'ils ont accumulés à l'étranger.

Mais il faut aussi rompre avec l'ethnocentrisme et se tourner vers ceux qui sont partis de chez eux pour venir travailler en Suisse. Main-d'œuvre non ou peu qualifiée, que le chômage, la misère des conditions économiques a chassée, ces émigrés ont bien décidé de partir un jour. Ont-ils pour autant choisi de s'en aller? [...] L'émigration est toujours un déchirement culturel et humain.

Jean-Christophe Bourquin, Lausanne

Populisme

JUSQU'À PRÉSENT, les rentiers de la ville de Zurich pouvaient acquérir un abonnement à prix réduit pour les transports publics. À l'avenir, si le souverain donne son accord le 7 février, seuls les rentiers au bénéfice d'une rente complémentaire auront encore cet avantage. La votation a été provoquée par un référendum lancé par l'UDC. Un parti qui ne cesse de pester contre toutes les subventions sociales en forme d'arrosoir. Mais les personnes âgées représentent un réservoir électoral non négligeable. Une réalité qui autorise à mettre ses principes dans sa poche. *jd*